

Les frontières d'Arcadie

Christian Lambinet

Les frontières d’Arcadie

Et in Arcadia ego

LES ÉDITIONS DU NET
126, rue du Landy 93400 St Ouen

© Les Éditions du Net, 2021
ISBN : 978-2-312-08487-9

Avant-propos

Certains adeptes du bouddhisme ou autre confession voient en l'être humain une sorte de poupée russe dans laquelle se loge en plus du corps physique, un corps immatériel invisible à nos cinq sens et un corps astral lequel forme le siège de la conscience et des émotions. Ce dernier pourrait parfois sortir du corps physique et voyager à des vitesses infinies dans toutes les parties de l'univers...

Tout comme les religions, la physique repose sur un principe de dualité où toute création est un mélange de matière et d'esprit. Ainsi s'il y a matière il y a antimatière, de même que s'il y a physique il y a métaphysique.

De nature entièrement spirituelle, l'esprit semble avoir un besoin impératif de retourner dans l'au-delà pour se ressourcer, une expérience que chacun de nous vit chaque jour pendant son sommeil. On a alors la faculté naturelle de se décorporer, ce qui se fait durant le sommeil paradoxal, à raison de deux heures cumulées maximum par nuit. La vitalité du corps étant pendant ce temps assurée et maintenue par un lien fluïdique/énergétique, reliant l'esprit au corps.

Autre phénomène de décorporation « l'EMI » (Expérience de Mort imminente). Une expression qui désigne un ensemble de « visions » et de « sensations » consécutives à une mort clinique ou à un coma avancé. Après avoir repris conscience, les personnes concernées font un récit qui présente souvent de nombreuses similitudes : conviction d'être mort, mais conscient dans un corps immatériel, déplacement le long d'un tunnel, lumière intense, rencontre avec des personnes décédées ou des « êtres de lumière » remémoration en accéléré de sa propre existence, prises de conscience, etc.

Dans l'immense majorité des cas, il s'agit d'une expérience agréable et qualifiée de « lumineuse » voire clairement mystique, souvent si forte que la personne éprouve ensuite des difficultés pour revenir à la réalité matérielle du monde. Seuls 4 % des personnes décrivent cette expérience comme effrayante ou désespérante. On retrouve les mêmes similitudes partout dans le monde, quels que soient l'âge, la religion, la nationalité, où tout semble plaider en faveur de l'existence d'une conscience intérieure et d'une conscience extérieure au niveau du cerveau humain.

Jusqu'à ce jour, aucune expérience de ce genre n'avait duré plusieurs années...

L'affaire du prêtre disparu

Il est déjà arrivé à la police de faire appel à des médiums à propos d'enquêtes qui n'aboutissent pas ou dans l'urgence d'une disparition. Dans le cadre de l'histoire qui va suivre, nous dirons que c'est le contraire qui s'est passé.

Une aventure un peu particulière que vécut Marc Delcourt, inspecteur principal de la police judiciaire, grand spécialiste des affaires de disparitions et d'enlèvements de personnes.

Tout commença le mercredi 22 avril 2015 alors qu'il circulait sur l'autoroute A4 en bordure du périphérique parisien, quand un appel radio fit état d'une disparition dans l'un des hôpitaux du Val-de-Marne. Comme il était proche du lieu en question, il décida de s'y rendre.

Vingt minutes plus tard il arriva sur place où deux hommes l'attendaient à la réception.

– Bonjour messieurs ! Inspecteur Delcourt, police judiciaire, je viens à la suite d'un appel de votre direction.

– Bonjour, inspecteur. Christophe Lebrun, je suis le directeur de l'établissement, et voici le Dr Lagrange, responsable du service psychiatrique.

– Enchanté.

– Êtes-vous au courant de l'affaire ?

– J'ai cru comprendre qu'il s'agissait d'une disparition un peu particulière ?

– C'est le moins qu'on puisse dire. Nous allons vous conduire sur place.

Après avoir traversé les longs couloirs de l'hôpital, ils arrivèrent quelques minutes plus tard devant la porte d'une chambre où une femme et un homme habillés en blouse blanche les attendaient.

– Je vous présente la responsable de l'unité de soins, Mme Meyer, et l'infirmier de service, M. Markieff.

– Bonjour !

– Vous pouvez nous ouvrir cette porte, docteur.

– Certainement.

– Le patient qui était dans cette chambre est décédé il y a environ deux heures, et voilà qu'ensuite son corps a mystérieusement disparu.

– Comment ça ?

– Après le constat du médecin et sous l'ordre de la responsable de l'unité de soins, M. Markieff est allé chercher un brancard pour transférer le corps à la morgue, prenant soin de fermer la porte à clé derrière lui. Mais lorsqu'il revint un quart d'heure plus tard accompagné d'un brancardier, le corps avait disparu.

Tout de suite il s'est adressé à Mme Meyer laquelle, n'y comprenant rien à son tour, m'a téléphoné pour m'avertir de la situation. De mon côté j'ai aussitôt mené ma petite enquête à travers les différents services de l'hôpital, sans plus de résultats.

– Voilà ce qu'on appelle un vrai mystère.

Delcourt entra dans la pièce qui n'avait rien d'une chambre d'hôpital. Sur les murs, des représentations religieuses mêlées à des photos de paysages avec un crucifix placé au-dessus du lit et un chapelet posé sur la table de nuit, en disaient long sur la nature du personnage qui avait occupé les lieux. Également quelques livres posés sur une étagère dont une Bible, et différents objets placés par-ci, par-là. Mais ce qui attira le plus l'attention de l'inspecteur fut des vêtements posés sur le lit.

– Ce sont les vêtements qu'il portait au moment de sa mort ?

- Oui, c'est comme s'il s'était volatilisé.
- Et personne n'a idée de ce qui a pu se passer ?
- Pas la moindre...

S'adressant à l'infirmier.

- Êtes-vous sûr d'avoir fermé la porte à clé après en être sorti ?
- Tout à fait, pour éviter qu'une personne non avertie fasse irruption dans la chambre.
- Je suppose que tout le personnel dispose d'un passe ?
- Pas pour les chambres des pensionnaires qui possèdent une clé individuelle. Bien sûr il y a un double dans le bureau de Mme Meyer, un autre dans le local des infirmières ainsi qu'au poste de sécurité.
- Et aucune clé n'a été empruntée ?
- Absolument.
- Est-ce que la porte était toujours fermée à clé à votre retour ?
- Oui.
- C'est curieux que ceux qui ont enlevé le cadavre aient pris cette précaution.

Le directeur un peu surpris.

- Je ne vois pas qui aurait pu l'enlever.
- À moins qu'il eût le don de passer à travers les murs, pour l'instant je ne relève que cette hypothèse. De même que si quelqu'un a fait un double de cette clé, il ne peut s'agir que d'un enlèvement prémédité. Vous devez disposer de caméras de surveillance ?
- Oui, d'ailleurs le poste de sécurité est en train de visionner tous les enregistrements effectués pendant cette période. Je leur ai demandé de m'avertir immédiatement au cas où il y aurait quelque chose de suspect. Je précise tout de même qu'il n'y en a pas partout, ce qui est le cas de la zone dans laquelle nous nous trouvons.

- C'est bien dommage.
- Question de budget ! Et puis qui aurait pensé que ce genre d'évènement pouvait arriver.
- Je souhaiterais voir ces enregistrements.
- Ils seront à votre disposition.
- A-t-on également filmé le passage des ambulances et autres véhicules sortant de votre établissement ?
- Bien sûr. J'ai même demandé au service de sécurité de vérifier le chargement des véhicules dès que j'ai appris la disparition.
- Combien de temps après l'enlèvement ?
- Disons une bonne demi-heure.
- Suffisant pour qu'un véhicule soit sorti de l'hôpital avant que l'alerte ne soit donnée.
- Vous pensez vraiment que quelqu'un aurait attendu le décès de ce patient pour pouvoir l'enlever ? À part un détraqué je ne vois pas l'intérêt de faire une chose pareille !
- À moins que le défunt constituait lui-même un élément important pour la médecine.
- Si vous faites allusion à une quelconque expérience médicale, je vous arrête tout de suite, ce n'est pas le genre de pratique qu'on emploie dans cette maison. Maintenant, si vous le voulez bien, j'aimerais qu'on continue cette conversation dans mon bureau. Il y a du passage ici et je ne tiens pas à ce que cette affaire s'ébruite de trop.
- Désolé, mais je dois faire intervenir une équipe de la police scientifique et je veux absolument être certain que personne n'entre dans cette chambre avant leur arrivée.
- Il suffit simplement que j'ordonne et personne n'y entrera.
- Je ne voudrais pas vous paraître incongru, mais visiblement il y a des choses qui se passent ici sans qu'on demande votre avis. Aussi je dois prendre un maximum de précautions.
- Vous allez un peu vite dans vos conclusions, pour ma part je suis absolument certain que mon personnel n'est pour rien dans cette

disparition. Maintenant on peut tout aussi bien placer un vigile devant cette porte.

– C'est d'accord. En attendant qu'il arrive, je vais passer un coup de fil pour faire intervenir une équipe au plus vite. Je peux utiliser mon portable ici ?

– Il n'y a pas de problème.

Une fois que le vigile fut sur place, le directeur conduisit Delcourt jusqu'à son bureau.

– Entrez et ne faites pas attention au désordre, nous sommes actuellement en travaux.

– Je vois.

Effectivement, des rallonges électriques ainsi que des câbles informatiques circulaient à même le sol, la moquette était usagée, le mobilier dépareillé, et un luminaire sans vasque était placé au centre de la pièce. Rien à voir avec ce qu'on peut s'attendre en entrant dans le bureau d'un directeur.

– Asseyez-vous, je vous écoute.

– Pour commencer, j'aimerais savoir de quoi il est mort ?

– Ce matin il ne se sentait pas bien, visiblement il savait que c'était son dernier jour puisqu'il nous a demandé de faire venir l'aumônier à son chevet pour une dernière confession. Après quoi il s'est éteint d'un arrêt cardiaque, comme s'il en avait décidé lui-même.

– Depuis quand était-il ici ? Et de quoi souffrait-il exactement ?

– Il est arrivé chez nous il y a environ huit ans. À l'origine il aurait été victime d'un AVC¹ alors qu'il se promenait dans la rue. Aussitôt transféré vers l'hôpital le plus proche, je crois qu'il s'agissait de celui de la Pitié-Salpêtrière, il serait resté plongé dans un coma de plusieurs mois avant d'être transféré dans notre établissement.

1. Accident vasculaire cérébral.

- Vous ne semblez pas en être certain.
- Je n'étais pas encore le directeur à cette époque.
- Quelles furent les séquelles ?
- Troubles de la mémoire accompagnés de crises de schizophrénie.
- Que faisait-il dans la vie avant cet accident ?
- Il était prêtre, le père François Dumont.
- Vu la décoration de sa chambre, on pouvait s'en douter. Parlez-moi des effets produits par cette maladie ?
- Chaque patient est un cas différent, néanmoins les symptômes les plus fréquents se traduisent par des hallucinations. La personne atteinte peut ainsi percevoir des objets ou des entités en réalité absentes. Typiquement, le schizophrène a l'impression d'être contrôlé par une force extérieure, de ne plus être maître de sa pensée, de se situer entre deux mondes. À la différence des autres patients, le père François, comme on l'appelait, apportait tant de précisions à certains de ses récits, qu'il pouvait être bluffant.
- Quels genres de récits ?
- Par exemple, anticiper des sujets d'actualité, mais aussi deviner les intentions de certaines personnes.
- Vous avez une explication à cela ?
- Disons que c'était une sorte de mentaliste.
- Pourquoi l'avoir gardé enfermé ici ? Était-il dangereux ?
- Pour les autres non, mais vis-à-vis de lui-même oui. Le problème, voyez-vous, c'est que le patient n'a pas conscience qu'il est malade, pour lui ses visions constituent quelque chose de bien réel. Alors quand il entend des personnes parler de lui comme une sorte d'aliéné, cela peut parfois le conduire jusqu'au suicide. Moralité, il était mieux dans un environnement adapté à sa situation, encadré par du personnel prenant bien soin de lui, plutôt que de se retrouver seul chez lui ou dans la rue. Ce qui ne l'empêchait pas de temps en temps de faire son petit tour dans l'enceinte de l'hôpital.

– Ce qui pour l’instant ne justifie pas sa disparition.

– Non, je ne comprends vraiment pas.

– En dehors de la thèse d’un enlèvement, n’est-il pas possible qu’un membre de l’hôpital ait fait transférer le corps par mégarde ?

– Comme je vous l’ai dit, nous avons interrogé tout notre personnel.

– J’aimerais que vous me communiquiez la liste de ces personnes, y compris celles qui l’ont côtoyé durant ces dernières années.

– Je vais demander à ma secrétaire de s’en occuper. Encore une fois, il ne faudrait pas que cette affaire vienne ternir la réputation de l’établissement.

– Je suis désolé, mais il faut bien qu’on fasse notre travail. Maintenant c’est à vous de voir avec vos employés pour que de leur côté ils assurent un maximum de discrétion. De vous à moi, je n’aime pas non plus que les journalistes fourrent leur nez dans mes affaires, ça perturbe l’enquête. Autre question, pensez-vous avoir des ennemis capables de vous faire du tort dans vos fonctions ?

– Non, pas que je sache.

– Et ce prêtre, recevait-il des visites ?

– Hormis le père Deloisy, à ma connaissance il ne voyait personne d’autre.

– C’est l’aumônier de l’hôpital ?

– Oui et comme je vous l’ai dit, il est le dernier à l’avoir vu vivant.

– Est-il encore présent dans l’établissement ?

– À cette heure-ci il doit avoir rejoint sa paroisse à Saint-Maur-des-Fossés, c’est quelqu’un de très actif. Je peux d’ailleurs vous donner ses coordonnées.

– Bien volontiers.

À cet instant le téléphone retentit.